

**MÉMOIRE****Projet de voie de contournement de la ville de La Tuque**

**Présenté par  
Le Comité de développement commercial  
À la Commission du Bureau des audiences publiques sur l'environnement**

**Juin 2004**

## Table des matières

Le Comité de développement commercial	
a) <i>D'où venons-nous?</i> .....	3
b) <i>Qui sommes-nous ?</i> .....	3
c) <i>Que faisons-nous?</i> .....	3
Intérêt du Comité de développement commercial.....	4
Préoccupations du Comité de développement commercial	
a) <i>Facteurs auxquels fait face le développement économique de La Tuque</i> .....	5
b) <i>Assurer une fluidité et une sécurité à tous les points d'accès</i> .....	6
c) <i>Une bretelle d'accès par le chemin Wayagamak</i> .....	6
d) <i>Un affichage adéquat aux points d'accès qui reflète l'image développée par le comité</i> .....	6
e) <i>Interdiction de développement commercial aux abords de la voie de contournement ainsi qu'aux extrémités</i> .....	6
Recommandations.....	7
Conclusion.....	7
Annexe A – Historique du Comité de développement commercial.....	8

## **Le Comité de développement commercial**

### *a) D'où venons-nous?*

Le Comité de développement commercial est né d'un désir commun des intervenants économiques du milieu de prendre des actions afin de redynamiser un secteur en crise : le secteur commercial.

### *B) Qui sommes-nous?*

- Société d'aide aux développement des collectivités du Haut-St-Maurice (SADC)
- Conseil local de développement du Haut-St-Maurice (CLD)
- Ville de La Tuque
- Chambre de Commerce du Haut-St-Maurice
- Société de développement commercial (SDC)
- Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)
- Centre local d'emploi (CLE)
- Commerçants

### *c) Que faisons-nous ?*

La mission du comité est de : stimuler, dynamiser et soutenir le milieu de façon à relancer l'industrie du commerce de détail dans le Haut-St-Maurice en identifiant des objectifs précis et en proposant des actions concrètes.

Lors de l'élaboration de son scénario de revitalisation, le Comité de développement commercial a ciblé des mandats particuliers soit :

- de coordonner les différentes interventions et les groupes de travail;
- de s'assurer que ces interventions sont faites en respectant les décisions prises par l'ensemble des gens;
- de maintenir la concertation de tous les intervenants concernés par la revitalisation et de faire les représentations nécessaires;
- de faire continuellement la promotion et la diffusion du scénario de revitalisation, de l'avancement du projet et des résultats obtenus.

Afin de cadrer son action, le comité s'est aussi doté d'objectifs de développement selon quatre (4) axes :

#### **Axe 1 - Organisation :**

1. Se donner une vision à long terme du développement de La Tuque en identifiant clairement les orientations à suivre, de concert avec les intervenants du milieu.
2. Améliorer la communication et la collaboration entre les partenaires du milieu qui travaillent au développement de La Tuque.
3. Raviver le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens en leur faisant connaître le potentiel de développement de La Tuque.

### **Axe 2 - Développement économique :**

1. Resserrer les liens et favoriser les échanges entre les gens d'affaires du milieu.
2. Améliorer la diversité commerciale et économique afin de mieux répondre aux besoins des résidents et des visiteurs.
3. Faire du centre-ville de La Tuque un lieu de magasinage stimulant pour les consommateurs locaux, ceux des municipalités voisines et les visiteurs.
4. Offrir du soutien aux entreprises du centre-ville afin de leur assurer un meilleur développement.
5. Mettre en place les conditions favorables pour attirer des investissements et renforcer le dynamisme du centre-ville.
6. S'assurer que l'offre résidentielle répond bien aux besoins des diverses clientèles.
7. Développer le potentiel touristique du centre-ville afin de capitaliser sur la présence nombreuse de visiteurs et de touristes.

### **Axe 3 - Animation et promotion :**

1. Améliorer le positionnement du centre-ville en faisant la promotion de ses atouts et de son histoire auprès des résidents et des gens de la région et des visiteurs.
2. Développer sur l'année des activités d'animation et socioculturelles qui répondent aux besoins de la famille, de la population locale et des visiteurs.
3. Offrir des activités qui répondent particulièrement aux attentes des adolescents.

### **Axe 4 - Interventions physiques :**

1. Réaliser la vision du réaménagement du cœur de La Tuque.
2. Améliorer les façades des bâtiments commerciaux.
3. Améliorer la convivialité et l'attrait du centre-ville pour assurer la sécurité et la confort des usagers.

## **Intérêt du Comité de développement commercial par rapport au projet de voie de contournement**

Le comité veut, par l'intermédiaire de ce mémoire, exprimer à la Commission ses préoccupations par rapport aux répercussions possibles de ce projet sur les actions de revitalisation entreprises dans le milieu. Il existe présentement dans le milieu une mobilisation, une force d'unicité pour faire face à la problématique du développement commercial et qui touche l'ensemble de la population. Après cinq (5) années d'efforts soutenus, le comité voyait dernièrement ces efforts porter fruit : une contribution financière du gouvernement fédéral lui a permis de réaliser des actions et créer dans la population un éveil et un engouement de faire de La Tuque un endroit où il fait bon vivre. Le comité sent que ce momentum est menacé, non pas par la voie de contournement, mais bien par les impacts économiques que cette dernière peut entraîner. Le milieu a déjà investi plus de 160 000 \$ en quatre ans et vient s'ajouter à ce montant une autre contribution de près de 100 000 \$ du gouvernement fédéral. Cet investissement ainsi que tous les efforts mis à ce jour ne peuvent être négligés.

Dans un deuxième temps, le comité veut aussi souligner l'importance des recommandations exprimées par l'un de ses partenaires, soit le Chambre de Commerce du Haut-St-Maurice.

## Préoccupations du Comité de développement commercial

De toutes les préoccupations du comité, la réalisation de la voie de contournement demeure la principale. Le projet en soit est important et nécessaire afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des résidents et résidentes de La Tuque. Le comité ne remet en aucun temps cet élément en question. Ce sont les impacts économiques reliés à l'avènement du projet qui amène le comité à proposer des ajustements pour, si non diminuer à tout le moins contrôler, les répercussions possibles.

### *a) Facteurs auxquels fait face le développement économique de La Tuque*

Une des préoccupations du comité fait référence aux impacts économiques que le projet de voie de contournement peut engendrer. À première vue, les impacts tels que présentés dans l'étude d'impact économique fournie par le ministère du Transport peuvent sembler négligeables. Ceci est sans prendre en compte le contexte économique actuel de La Tuque. Le comité considère qu'il est important de remettre en contexte ces résultats. Nous vous présentons donc dans ce qui suit les éléments déterminants du contexte économique. Il est nécessaire ici de distinguer que ces éléments ne sont en rien influencés par le projet de voie de contournement, mais bien plutôt qu'ils se doivent d'être pris en considération afin de mieux évaluer les impacts économiques du projet. C'est d'ailleurs dans un tel contexte que le Comité de développement commercial se doit de composer et entreprendre des actions de revitalisation afin de recréer une dynamique propice au développement commercial.

### Contexte économique de La Tuque

1) Un élément à considérer, et qui n'est pas unique à la région mais bien partagé par les régions dites périphériques (régions situées à une certaine distance des grands centres urbains) est ce qu'on peut qualifier de « tendances lourdes »<sup>1</sup>. Celles-ci font référence au déplacement graduel de la population et de l'emploi vers les grands centres. Ce mouvement de concentration a été qualifié de difficilement rectifiable par des politiques gouvernementales encore moins avec des actions locales. Il semble plutôt être un résultat de l'industrialisation.<sup>2</sup>

2) Autre facteur important à considérer est la dépendance de l'économie locale sur le développement de l'industrie forestière. À cet égard d'ailleurs, la crise du bois d'œuvre est venue frapper de plein fouet la région. Ce genre d'événement pour un milieu faisant déjà face à d'autres défis tels que ceux énumérés plus haut accentue la précarité de sa situation. Les efforts sont constants et abondent afin de diversifier l'économie locale et de développer une culture entrepreneuriale. Par contre, de par sa nature, l'industrie forestière comporte en elle-même des obstacles aux efforts de diversification et de développement d'une culture entrepreneuriale. En offrant des conditions salariales élevées, l'industrie forestière conditionne le marché du travail. Ceci agit comme un repoussoir auprès des autres industries ne pouvant concurrencer avec de hauts salaires. Il en est de même pour les entrepreneurs ne pouvant se permettre de payer des salaires équivalents.

---

<sup>1</sup> Polèse et al. *La périphérie face à l'économie du savoir* INRS, presse de l'Université du Québec, 2002.

<sup>2</sup> Idem

Avec ce portrait, il est plus facile de comprendre que les impacts économique susceptibles d'apparaître suite à la construction de la voie de contournement donnent l'impression aux membres du Comité de développement commercial de revenir à la case départ. De là, il devient important d'obtenir un appui afin que la démarche de revitalisation soit davantage ancrée dans le milieu avant l'achèvement de la voie de contournement.

*b) Assurer une fluidité, facilité et une sécurité à tous les points d'accès*

Depuis sa mise sur pied, le comité travaille à mettre en place des conditions favorables pour attirer des investissements et renforcer le dynamisme du centre-ville. Des actions seront entreprises prochainement pour offrir des activités au centre-ville afin de créer un milieu de vie animé et accueillant. Bien que ces activités ne s'adressent pas seulement qu'aux visiteurs, il est important que l'accès à la ville à la suite de la construction de la voie de contournement soit fluide, facile et sécuritaire. Essentiellement, que les points d'accès ne viennent pas décourager les visiteurs à entrer dans la ville.

*c) Une bretelle d'accès par le chemin Wayagamak*

Le comité considère qu'il est important qu'un accès soit possible à cet endroit afin de favoriser les livraisons aux entreprises Rémabec et John Lewis ainsi qu'aux commerces du centre commercial et ainsi diminuer davantage le trafic lourd dans la ville. Pour le comité, la diminution du trafic lourd dans la ville rejoint son objectif d'améliorer la convivialité et l'attrait du centre-ville pour assurer la sécurité et le confort des usagers. En ce sens, si la bretelle ne fait pas partie du projet, plusieurs camions emprunteront l'ancienne voie afin de livrer leurs marchandises et continueront de passer à travers la ville.

De plus cet accès nous permet d'inviter une seconde fois les visiteurs à entrer et augmente la visibilité des attraits de la ville.

*d) Un affichage adéquat aux points d'accès qui reflète l'image développée par le comité*

Ce dernier dévoilait en mars dernier le nouveau concept visuel pour La Tuque. Un des objectifs poursuivis par ce projet est de mettre en valeur le secteur commercial de la région et offrir à la population un cadre de vie agréable qui contribue à la fierté des Latuquois et des Latuquoises. Cette image se doit donc de se refléter aux points d'accès de la ville.

*e) Interdiction de développement commercial aux abords de la voie de contournement ainsi qu'aux extrémités.*

Afin d'éviter un étalement commercial et d'affaiblir les commerces existants, des actions sont à entreprendre pour empêcher un développement commercial aux abords de la voie de contournement ainsi qu'aux extrémités. Il est présentement important de maximiser les efforts afin de consolider le secteur commercial actuel. Le territoire d'intervention du comité se situe sur l'ensemble de la région mais focalise actuellement sur le développement d'un centre-ville fort qui rayonnera sur l'ensemble. À cet effet, le comité a débuté une réflexion concernant l'élaboration d'un plan de localisation commercial lui permettant de mieux cibler les types de commerces à développer ainsi que leurs localisations.

## Recommandations

Compte tenu des préoccupations citées plus haut, voici les recommandations du Comité de développement commercial :

- 1) que le gouvernement provincial appuie financièrement les actions du Comité de développement commercial afin de contrer les effets des impacts économiques de la voie de contournement. Le milieu devient donc proactif et de par sa préparation peut donc sans nécessairement l'empêcher amoindrir ce qui pourrait fragiliser davantage le milieu.
- 2) que le ministère du Transport reconsidère sa proposition concernant le type d'accès aux différents points d'entrée de la Ville en accordant son attention en priorité aux éléments de fluidité, facilité et sécurité. La proposition actuelle d'accès en «T» n'est pas satisfaisante.
- 3) que le ministère du Transport considère la bretelle du chemin Wayagamac comme faisant partie intégrante du projet et l'aménage de façon à assurer une circulation sécuritaire du trafic lourd.
- 4) que le comité d'affichage proposé par le ministère du Transport ajuste leurs travaux sur l'image que le Comité de développement commercial développe pour le centre-ville.
- 5) que le conseil municipal ainsi que le ministère des Ressources naturelles réglementent le zonage le long de la voie de contournement ainsi qu'aux extrémités afin d'empêcher tout nouveau développement commercial.

## Conclusion

Depuis les 5 dernières années, effort et argent ont été investis afin de se donner des outils pour revitaliser le secteur commercial de La Tuque. Tout dernièrement, les membres du comité ont été témoins d'une nouvelle énergie qui semble émerger, il ne faudrait pas que ce fragile pas vers l'avant soit ébranlé par l'avènement d'un projet qui se veut d'abord et avant tout une amélioration de la qualité de vie des Latuquois et Latuquoises.

Lu et approuvé par les membres du Comité de développement commercial,

---

Martine Caron  
Pour le Comité de développement commercial

---

Date

## **Annexe A – Historique du Comité de développement commercial**

À l'automne 1998 la Chambre de Commerce reconnaissant le mandat de concertation de la SADC lui demande de regrouper divers intervenants pour mobiliser le milieu et trouver des solutions à la crise qui sévit dans le secteur commercial. C'est à partir de ce moment que prenait forme le Comité de développement commercial.

Dès le début, les partenaires se sont entendus sur les priorités d'interventions. La première a été de poser un diagnostic; d'où la réalisation de l'étude PROFIL-ACHAT. Cette étude décrit les habitudes d'achat des consommateurs de la région et leurs perceptions du secteur commercial. La deuxième intervention a été d'évaluer les opportunités d'affaires à partir des fuites commerciales identifiées et d'en faire la promotion. Une étude de mix commercial pour le territoire de La Tuque a permis d'identifier les locaux vacants et les créneaux sur lesquels travailler davantage. La troisième intervention a été concentrée davantage sur le centre-ville. L'étude Profil-Achat indiquait un sérieux problème avec le centre-ville. Il faut mentionner que la revitalisation d'un centre-ville est bénéfique non seulement pour les commerçants qui s'y retrouvent mais aussi pour la population en général, et également pour tous les autres commerces de la place. Il est extrêmement important que les pôles commerciaux d'une municipalité soient très forts pour que ce soit le milieu qui bénéficie de ces retombées. La revitalisation commerciale a également un impact social important sur le milieu qu'il ne faut surtout pas négliger. Des commerces forts et engagés vont créer par le fait même un milieu dynamique en participant activement à la réalisation d'activités socio-culturelles et sportives.

Ainsi donc, cette troisième intervention visait à se doter d'une image claire et précise de notre centre-ville. L'image d'un centre-ville tout comme l'image d'une entreprise ne se limite pas qu'à son apparence extérieure. L'image est faite d'un ensemble d'attributs physiques tels que la marchandise, les équipements, le mobilier urbain, l'espace, l'architecture, l'affichage, l'apparence physique, etc, et d'attributs émotionnels tels que l'accueil, la réputation, la publicité qu'on en fait, et l'atmosphère générale qui donnent des indications ou des messages à nos touristes, clients, à la population en général. Parce qu'elle fait appel à une foule de détails, la création d'une image de commerce ou d'un centre-ville se révèle donc complexe. C'est ainsi que le Comité s'est doté d'un plan d'action qui a permis de réaliser certaines choses :

- l'élaboration d'un PIIA (plan d'intégration et d'implantation architectural),
- des sessions de formation sur les enseignes, auvents et vitrines offerts tant aux commerçants qu'aux fabricants,
- un programme d'incitatifs financiers partagés entre le Comité, le CLD, la SADC et la Ville de La Tuque.
- un programme de coaching financé par Emploi-Québec et auquel 13 entreprises de La Tuque ont participé, concernant la gestion commerciale mais surtout le service à la clientèle;
- une formation sur le service à la clientèle touristique;
- un projet de plantation d'arbres au centre-ville grâce à la collaboration de Ville de La Tuque;



- les événements Action 2001/2002 et 2003 ont vu le jour suite aux réflexions du Comité de développement commercial, tout comme le Salon du Commerce, mais dont le maître d'œuvre est la Chambre de Commerce.

Ces actions ont eu un effet d'entraînement chez des commerçants; certains ont amélioré leurs offres de produits et services, ont élargi leur gamme de produits, ont amélioré leur service à la clientèle, ont fait certains travaux physiques et ont changé leur enseigne ou auvent.

Le Comité a par la suite poursuivi sa réflexion et procédé à l'élaboration de différentes stratégies : communication et promotion, de recrutement et de localisation commerciale, et d'animation. Concrètement, cela signifie que le Comité a défini les aspects à prendre en considération pour influencer positivement les perceptions du public, développer une image de marque du secteur et faire en sorte que les différentes clientèles apprécient davantage le secteur et y reviennent plus naturellement. Cela signifie aussi que le Comité a identifié les initiatives à prendre pour influencer pro-activement un bon développement commercial et qui sont inscrites dans son scénario de revitalisation.

En cours de route, le Comité a adhéré au Réseau Rues principales qui offre une expertise importante en la matière. La mission de La Fondation Rues principales est de promouvoir, implanter et encadrer un processus de revitalisation socio-économique au sein des municipalités par la conservation et la mise en valeur du patrimoine, des caractéristiques et des atouts sociaux-économiques locaux. Cette démarche, qui se veut globale, interpellent tous les partenaires du milieu et tient compte de toutes les facettes de la revitalisation : l'organisation, le développement économique, l'animation et la promotion, et les améliorations physiques.